

Intitulé du projet : BNPA - Protection de la biodiversité à travers l'accession de la Réserve de Beampingaratsy sous le statut d'Aire Protégée

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Madagascar	1 500 000 USD	Coordination	Rainforest Trust, AFD - Agence Française de Développement	janvier 2023 - mars 2028

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Depuis 2018, Nitidæ conduit le projet [TALAKY](#) (Conservation et Valorisation des Forêts, Intensification et Diversification Ecologique de l'Agriculture, Développement Durable Concerté) financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Dans la lignée des deux phases précédentes (Holistic Forest Conservation Program), l'objectif de Talaky est de contribuer à la préservation des écosystèmes forestiers naturels et à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces forêts. Ce projet à réaliser avec [Rainforest Trust](#) reste dans la continuité de Talaky avec un focus sur la protection de la biodiversité à travers la protection définitive de Beampingaratsy sous le statut d'aire protégée.

Objectifs spécifiques

- OS1.** Appui à la création de l'Aire Protégée de Beampingaratsy et à la gestion durable des ressources naturelles de la forêt
- OS2.** Renforcer la résilience et mettre en place des incitations à la protection de l'environnement au niveau communautaire

Bénéficiaires

Résultats

- R1.** Création de l'aire protégée
- R2.** Appui au futur gestionnaire de l'aire protégée (personnel local de Nitidæ)
- R3.** Appui aux communautés locales en tant que principales parties prenantes pour une conservation efficace de Beampingaratsy

Activités

- A1.** Maintenir un haut niveau de connaissance de la biodiversité et de l'environnement (mise en place d'une infrastructure de recherche, opérationnalisation d'un système de suivi des paramètres climatiques), avec notamment l'utilisation de données satellitaires pour suivre la déforestation et les incendies
- A2.** Redessiner la matrice paysagère par l'établissement de zones d'intérêt écologique (approche mini-forêt de Miyawaki)
- A3.** Opérationnalisation du système de surveillance (*hard* et *soft*) et contrôle du bloc forestier, notamment par l'amélioration des patrouilles et de la surveillance sur le terrain par le personnel du projet et les communautés
- A4.** Fournir un système d'information lié à la connaissance de la biodiversité (suivi forestier participatif)
- A5.** Equiper et opérationnaliser les schémas communautaires de gestion des ressources forestières, notamment par la préparation de la gestion de l'aire protégée (outils et gouvernance)
- A6.** Renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques (cyclones), notamment par l'amélioration de la surveillance écologique à l'aide du mécanisme d'indices de détection
- A7.** Promotion de la chaîne de valeur des huiles essentielles